



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Dijon, le **16 JUIL. 2021**

Pôle Patrimoines et Architecture/Coordination

Affaire suivie par : Monique GEOFFROY

Tél : 03.80.68.50.47

Courriel : monique.geoffroy@culture.gouv.fr

N/Réf. : PA/MG/2021/n°201

La Directrice régionale
des affaires culturelles

à

Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la réglementation et des élections

Objet : (71) TOURNUS - Projet d'extension de l'unité Packaging
Demande d'autorisation environnementale déposée par la SAS VALSPAR
Avis phase d'examen préalable

Pour faire suite à votre courriel de saisine du 16 juin 2021, j'ai l'honneur de vous transmettre l'avis de la DRAC sur le dossier mentionné en objet.

Patrimoine archéologique

En l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné par ce projet d'extension, de la nature et des caractéristiques des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera donc pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Patrimoine, espaces protégés et paysage

Le projet est situé en dehors des périmètres de protection de l'ancienne caserne et de l'église de la Madeleine.

Néanmoins, il conviendra de suivre la recommandation suivante : les cheminées devront être de ton mat et d'une teinte identique ou proche de celles des façades. Cette disposition assurera une meilleure intégration de l'ensemble dans son environnement.

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté
Hôtel Chartraire de Montigny - 39-41 rue Vannerie - BP 10578 - 21005 Dijon Cedex
Tél. 03 80 68 50 50

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer de mon **avis favorable** sur ce dossier de demande d'autorisation environnementale.

Le Service régional de l'archéologie (Laure Dobrovitch - Tél. : 03.80.68.50.18 ou 50.20) et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Saône-et-Loire (Julien Defillon - Tél. : 03.85.39.95.26) sont chargés du suivi de ce dossier.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation

La Coordinatrice du Pôle Patrimoines et Architecture
Conservatrice régionale des monuments historiques,



Cécile ULLMANN